

Écrit par le 23 novembre 2024

Agroparc : vers une extension du bâtiment du centre de gestion de la fonction publique territoriale 84

La première pierre de l'extension du bâtiment du [centre de gestion de la fonction publique territoriale 84](#) a été posée mardi 28 juin. Après une autorisation de permis de construire délivrée en mars 2022 et un début des travaux en mai, la livraison de l'extension du bâtiment est prévue pour le second semestre de 2023.

Installé à l'origine au Pontet, le déménagement des locaux du [CDG 84](#) à Agroparc a eu lieu en 2006. Le bâtiment fut un des premiers construits sur la zone. Aujourd'hui, au vu du nombre de collectivités affiliées au CDG 84 pour les missions facultatives, il est apparu indispensable aux élus de prévoir une extension du bâtiment.

En effet, le service de médecine du travail a été créé en 2018 et comprend aujourd'hui deux médecins, deux infirmières médico-sociales et une psychologue. Des locaux sont actuellement loués boulevard Limbert au conseil départemental, mais aussi au SDIS dans les casernes de sapeur-pompier professionnel afin d'être au plus proche des collectivités adhérentes pour organiser les visites médicales.

Afin de proposer une démarche globale aux collectivités en matière de santé et de prévention, les élus ont souhaité regrouper les services.

Après une autorisation de permis de construire délivrée en mars 2022 et un début des travaux en mai, la première pierre de l'extension du bâtiment du centre de gestion de la fonction publique territoriale 84 a été posée le mardi 28 juin. La livraison théorique de l'extension du bâtiment est prévue pour le second semestre de 2023.

La pose de la première pierre a été précédée d'une présentation technique du chantier par l'architecte Luc Breguiboul, suivi d'un discours de [Gilles Ripert](#), vice-président délégué aux travaux et membre du conseil d'administration, et d'un mot de [Maurice Chabert](#), président du CDG 84 et conseiller municipal de Gordes.

Ecrit par le 23 novembre 2024



La première pierre de l'extension du bâtiment du centre de gestion de la fonction publique territoriale 84 a été posée mardi 28 juin. La livraison de l'extension est prévue pour le second semestre de 2023.

Composition de l'extension

« L'extension du bâtiment est composée de deux étages, disposant chacun de 200m² de surface habitable, a expliqué Luc Breguiboul, architecte en charge du chantier. Le rez-de-chaussée comprend un secrétariat d'accueil, une salle d'attente, avec deux places pour personnes à mobilité réduite, des salles d'auscultation pour les médecins et les infirmières et des salles d'audio-test et visio-test. Le second étage regroupe les services du pôle santé et sécurité au travail du CDG84 ».

« Le bâtiment a été pensé et conçu de manière à accueillir les agents se rendant à leur visite médicale dans les meilleures conditions possibles », a ajouté Maurice Chabert, président du CDG 84 et conseiller municipal de Gordes.

L'extension du bâtiment a également été pensée de manière à regrouper les services compétents en

Écrit par le 23 novembre 2024

matière de prévention et de médecine du travail afin que chaque dossier soit traité de manière transversale et rendre ainsi le service plus efficace.

En attendant la livraison théorique de l'extension du bâtiment prévue pour le second semestre de 2023, toutes les précautions élémentaires sont prises pour que la sécurité des visiteurs et des agents du CDG 84 soit assurée durant la période des travaux.

